

# LA MISSION INTER-ENTREPRISES

FOCUS SUR LA BOITE A OUTILS ALLIANCE & TERRITOIRES



## C'est quoi ?

La mission inter-entreprises permet à un collaborateur.rice d'effectuer une mission correspondant à son projet professionnel dans une entreprise du réseau, grâce à un dispositif de détachement sécurisé.



## Comment ?

La mission inter-entreprises comprend 7 étapes :

- Demande de mobilité pour un collaborateur de la part du référent A&T à ALLIANCE & Territoires
- Identification d'une entreprise d'accueil
- "Matching" entre l'entreprise d'accueil et le candidat
- Choix du dispositif à mettre en place, entre la Mobilité Volontaire Sécurisée (MVS) et le Prêt de Main d'Oeuvre (PMO)
- Consultation du CSE de l'entreprise prêteuse **(exclusif au PMO)**
- Signature des avenants et des contrats de travail
- Lancement et suivi régulier de la mission



## Pourquoi ?

- Développer et enrichir sa posture d'expert métier
- Acquérir de nouvelles compétences sur son métier
- Développer de nouvelles compétences sur un nouveau métier



*"Depuis plusieurs années, j'avais envie d'évoluer vers un poste d'assistante administrative. A la suite de plusieurs Enquêtes Métier, j'ai pu saisir l'opportunité de travailler en tant qu'assistant de direction au sein d'une entreprise du réseau ALLIANCE & Territoires via la mission inter-entreprises.*

*Cette expérience m'a permise de continuer à développer mon projet professionnel !"*

2

DISPOSITIFS EXISTANTS POUR LA MISSION INTER-ENTREPRISES